



## Bulletin de service

# Production et écoulement des produits du tabac



Septembre 2006

### Faits saillants

- Le nombre total de cigarettes vendues en septembre par les fabricants canadiens a chuté de 18,1 % par rapport à août pour s'établir à 1,7 milliard de cigarettes, en baisse de 47,7 % par rapport à septembre 2005.
- La production de cigarettes a diminué de 1,8 % en septembre par rapport à août pour atteindre 1,9 milliard de cigarettes, en baisse de 42,4 % comparativement à septembre 2005.
- En septembre, le niveau des stocks de fermeture a été de 1,6 milliard de cigarettes, en hausse de 15,3 % par rapport à août et en baisse de 65,7 % par rapport à septembre 2005.

### Tableaux statistiques

**Tableau 1**  
**Production et écoulement des produits du tabac, Septembre 2006**

	Cigarettes <sup>1</sup> (SCG code 2402.20) <sup>4</sup>	Cigares (SCG code 2402.10) <sup>4</sup>	Tabac fabriqué, haché fin <sup>2</sup> (SCG code 2403.10.2) <sup>4</sup>	Tabac fabriqué, pour la pipe (SCG code 2403.10.1) <sup>4</sup>	Tabac non fabriqué, feuilles <sup>3</sup> (SCG code 2401) <sup>4</sup>
	milliers		kilogrammes		
Inventaires d'ouverture	1 414 015	x	315 510	.	..
<b>Production total</b>	<b>1 891 155</b>	<b>2 284</b>	<b>136 941</b>	.	..
<b>Ventes totales</b>	<b>1 659 780</b>	<b>x</b>	<b>122 440</b>	.	..
Ventes domestiques	1 432 167	x	121 126	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	1 008	.	..
Exportations <sup>5</sup>	x	..	306	.	.
Ajustements	x	-8	-599	.	.
Inventaires de fermeture	1 630 026	x	329 412	.	..
<b>Total cumulatif</b>					
<b>Production total</b>	<b>19 971 804</b>	<b>x</b>	<b>1 343 478</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>20 143 183</b>	<b>x</b>	<b>1 339 152</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	17 815 046	x	1 313 052	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	11 188	.	x
Exportations <sup>5</sup>	x	x	14 912	.	.
Ajustements	x	x	15 277	.	.

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.

2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.

3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.

4. Code de classification type des biens (CTB).

5. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise. Pour le total des exportations des produits du tabac consultez Exportations par marchandises, numéro 65-004-XPB au catalogue.

**Tableau 2**  
**Production et écoulement des produits du tabac, Août 2006**

	Cigarettes <sup>1</sup> (code CTB 2402.20) <sup>4</sup>	Cigares (code CTB 2402.10) <sup>4</sup>	Tabac fabriqué, haché fin <sup>2</sup> (code CTB 2403.10.2) <sup>4</sup>	Tabac fabriqué, pour la pipe (code CTB 2403.10.1) <sup>4</sup>	Tabac non fabriqué, feuilles <sup>3</sup> (code CTB 2401) <sup>4</sup>
	milliers		kilogrammes		
Inventaires d'ouverture	1 535 384	x	313 285	.	..
<b>Production total</b>	<b>1 925 677</b>	<b>x</b>	<b>145 050</b>	.	..
<b>Ventes totales</b>	<b>2 026 782</b>	<b>x</b>	<b>154 658</b>	.	..
Ventes domestiques	1 692 651	x	148 487	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	1 457	.	..
Exportations <sup>5</sup>	x	..	4 714	.	.
Ajustements	x	-31	11 833	.	..
Inventaires de fermeture	1 414 015	x	315 510	.	..
<b>Total cumulatif</b>					
<b>Production total</b>	<b>18 080 649</b>	<b>x</b>	<b>1 206 537</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>18 483 403</b>	<b>x</b>	<b>1 216 712</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	16 382 879	x	1 191 926	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	10 180	.	x
Exportations <sup>5</sup>	x	x	14 606	.	.
Ajustements	x	x	15 876	.	.

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.

2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.

3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.

4. Code de classification type des biens (CTB).

5. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise. Pour le total des exportations des produits du tabac consultez Exportations par marchandises, numéro 65-004-XPB au catalogue.

**Tableau 3**  
**Production et écoulement des produits du tabac, Septembre 2005**

	Cigarettes <sup>1</sup> (code CTB 2402.20) <sup>4</sup>	Cigares (code CTB 2402.10) <sup>4</sup>	Tabac fabriqué, haché fin <sup>2</sup> (code CTB 2403.10.2) <sup>4</sup>	Tabac fabriqué, pour la pipe (code CTB 2403.10.1) <sup>4</sup>	Tabac non fabriqué, feuilles <sup>3</sup> (code CTB 2401) <sup>4</sup>
	milliers		kilogrammes		
Inventaires d'ouverture	4 610 753	x	348 736	.	..
<b>Production total</b>	<b>3 282 396</b>	<b>x</b>	<b>165 606</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>3 175 082</b>	<b>x</b>	<b>177 885</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	2 754 632	x	174 035	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	1 546	.	x
Exportations <sup>5</sup>	x	..	2 304	.	.
Ajustements	33 800	x	2 672	.	.
Inventaires de fermeture	4 751 867	x	339 129	.	..
<b>Total cumulatif</b>					
<b>Production total</b>	<b>29 021 823</b>	<b>x</b>	<b>1 743 216</b>	.	<b>x</b>
<b>Ventes totales</b>	<b>27 505 722</b>	<b>x</b>	<b>1 807 407</b>	.	<b>x</b>
Ventes domestiques	24 850 758	x	1 774 902	.	x
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	x	.	x
Exportations <sup>5</sup>	x	x	x	.	.
Ajustements	-80 655	x	43 592	.	.

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.

2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.

3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.

4. Code de classification type des biens (CTB).

5. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise. Pour le total des exportations des produits du tabac consultez Exportations par marchandises, numéro 65-004-XPB au catalogue.

## Concepts, méthodologie et qualité des données

La présente publication expose les résultats de l'enquête Production et écoulement des produits du tabac. Réalisée mensuellement, cette enquête mesure la quantité de produits du tabac que produisent et vendent les fabricants canadiens. La population cible de l'enquête comprend les fabricants au Canada de cigarettes et d'autres produits du tabac, comme les définit la Classification type des biens (CTB), qui déclarent ces produits lors de l'Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière, ou EAMEF (numéro d'enquête 2103). Cela signifie que les estimations de cette enquête mensuelle ne portent pas sur tous les fabricants de produits du tabac au Canada, car l'EAMEF ne couvre pas tous les fabricants. L'EAMEF utilise plutôt des données administratives pour couvrir les petits et moyens établissements. Ces fabricants ne sont pas inclus dans cette enquête mensuelle.

### Méthodologie générale

On recueille les données chaque mois, directement auprès des répondants suivant un processus envoi/retour par la poste. La saisie des données et le traitement préliminaire sont faits simultanément afin d'assurer la validité des

données. Les compagnies dont on ne reçoit aucune réponse ou dont les données contiennent des erreurs font l'objet d'un suivi par téléphone ou par télécopieur.

Les données manquantes du mois courant sont imputées automatiquement en appliquant à la valeur du mois précédent la variation mensuelle observée par rapport à la même période de l'année précédente pour l'unité en question. L'analyste a cependant la possibilité de changer manuellement cette imputation en se basant sur sa connaissance de l'industrie ou de l'entreprise.

Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, on supprime des données pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

La divulgation directe peut se produire lorsque la valeur dans une cellule de totalisation renvoie à un petit nombre de déclarants ou qu'elle est surtout le fait de quelques entreprises. La divulgation par recoupement peut se produire lorsque des renseignements confidentiels peuvent être dérivés indirectement en compilant des renseignements provenant de différentes sources ou séries de données.

Dans des circonstances normales, on recueille les données, on les saisit, on les vérifie, on les met en tableau et on les publie dans les 4 à 5 semaines suivant le mois de référence.

## Révisions

On peut réviser les données pour inclure des renseignements modifiés ou de l'information fournie par les répondants après la fin d'un cycle de collecte. Les révisions sont diffusées pendant les périodes subséquentes et intégrées dans les séries stockées dans CANSIM ainsi que dans les tableaux de cette publication.

## Exactitude des données

La méthodologie utilisée pour cette enquête est conçue de manière à favoriser l'exactitude des données. Puisqu'on recueille des données auprès de tous les fabricants canadiens de produits du tabac inclus dans la population cible, les estimations qui en découlent ne sont pas exposées à des erreurs d'échantillonnage. Cependant, les résultats sont toujours sujets aux erreurs non liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire les erreurs associées à la couverture, à la non-réponse, à la déclaration inexacte et au traitement. Les erreurs liées à la couverture et à la non-réponse peuvent être mesurées. En ce qui concerne les erreurs de réponse et de traitement, on fait tout ce qui est possible pour les contrôler.

De plus, on analyse les résultats de l'enquête de manière à assurer la comparabilité avec les séries de données historiques et la situation économique de l'industrie. L'information disponible auprès d'autres sources comme les médias et l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières ou EMIM (numéro d'enquête 2101) est aussi utilisée dans le processus de validation.

## Erreurs liées à la couverture

Les résultats de l'enquête présentent un certain degré de sous-couverture (appelée erreur liée à la couverture), en raison du décalage qui survient habituellement entre la création d'une entreprise et celui de son inclusion dans l'univers de l'enquête. Cela s'explique du fait que la liste des entreprises comprises dans cette enquête est dérivée des plus récents résultats de l'EAMEF, qui ne sont disponibles que 15 mois après la période de référence.

Toutefois, on limite le plus possible l'erreur liée à la couverture en utilisant en outre de l'information préliminaire tirée de l'EAMEF, des commentaires provenant de l'EMIM et d'autres sources telles que les revues professionnelles et les articles de journaux pour repérer de nouvelles unités à inclure dans l'enquête.

Selon l'EAMEF de 2004 (plus récents résultats disponible), l'erreur de couverture de l'enquête, Production et écoulement des produits du tabac était de 0%.

### **Erreurs liées à la non-réponse**

De nombreuses raisons peuvent expliquer pourquoi certains répondants sont incapables de fournir des renseignements (incendie, vol, grève, difficultés économiques, etc.). D'autres répondants pourront accuser du retard dans l'envoi de leurs réponses. Pour limiter le plus possible la non-réponse on effectue un suivi rigoureux auprès des non répondants, par téléphone ou par télécopieur. On impute les données liées aux unités non répondantes en fonction des tendances de l'industrie et d'autres renseignements connexes. On révisé les données à une date ultérieure lorsqu'on reçoit des questionnaires remplis après la fin d'un cycle de collecte.

On a estimé l'erreur moyen liée a la non-réponse à l'enquête Production et écoulement des produits du tabac à moins de 1% pour 2005 (plus récent cycle terminé).

### **Réponses inexactes**

Les inexactitudes peuvent être causées par un questionnaire mal conçu, l'incapacité du répondant de fournir les renseignements demandés ou une interprétation erronée des questions de l'enquête. Pour réduire la fréquence de ces erreurs, on passe en revue de temps à autre le format et le libellé du questionnaire, et on les modifie en fonction des observations des répondants et des utilisateurs des données. En outre, on rappelle aux répondants l'importance de leur contribution et la nécessité de fournir des renseignements exacts.

### **Erreurs liées au traitement**

Ces erreurs peuvent survenir à différentes étapes du traitement des données d'enquête telles que la saisie, la vérification, l'édition et la mise en tableau des données. On examine les données afin de repérer de telles erreurs au moyen d'une vérification automatisée et d'un examen analytique effectué par des spécialiste en la matière. On soumet les données recueillies à plusieurs contrôles pour vérifier la cohérence interne et la comparabilité au fil du temps.

## **Définitions**

### **Production totale**

La production totale correspond à la quantité de produits fabriqués au Canada pendant une période de référence. Ces produits peuvent être vendus au Canada, exportés afin d'être vendus dans des marchés étrangers ou conservés dans les stocks.

### **Total des ventes**

Les ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus au Canada avec ou sans droits, ainsi qu'à ceux qui sont exportés vers des marchés étrangers afin d'être vendus.

### **Ventes intérieures**

Les ventes intérieures correspondent à la quantité nette de produits fabriqués et vendus au Canada pendant la période de référence et assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux grossistes, aux détaillants et aux établissements du Canada, après déduction des retours. Les échantillons sont également compris.

### **Ventes aux magasins des navires, des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada**

Ces ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus au Canada qui ne sont pas assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux magasins des navires et des aéronefs ainsi qu'aux boutiques aux frontières ainsi qu'aux ambassades étrangères situées au Canada.

### **Exportations**

Ces ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus par des fabricants canadiens dans des marchés étrangers qui ne sont pas assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux diplomates se trouvant à l'étranger ainsi que les transferts aux stocks détenus à l'étranger durant le mois pendant lequel le transfert a eu lieu. Les ventes faites à partir des stocks détenus à l'étranger sont exclues.

### **Stocks (au début et à la fin de l'exercice)**

L'enquête sur le tabac ne tient compte que des stocks intérieurs. Les stocks détenus à l'étranger par des fabricants canadiens sont consignés comme des exportations pour le mois pendant lequel le transfert aux stocks a eu lieu.

Les stocks à la fin de l'exercice correspondent aux stocks redressés au début de l'exercice en plus de la production totale, après redressements et déduction des ventes totales.

### **Ajustements**

Les ajustements incluent toutes les transactions pour lesquelles il n'y a pas eu de vente, telles que celles qui concernent les produits avariés, détruits, volés, recyclés ainsi que les ajustements aux stocks. Ces ajustements peuvent être positifs ou négatifs.

Des renseignements plus détaillés sont disponibles dans le tableau CANSIM 301-0003 de l'Enquête annuelle des manufactures et l'exploitation forestière. Pour une question précise, communiquer avec la Section de marketing et de la diffusion, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 1 866 873-8789 ou (613) 951-9497; télécopieur : (613) 951-9499; Internet : [manufact@statcan.ca](mailto:manufact@statcan.ca)).

Date de parution : Octobre 2006

**Renseignements pour accéder au produit**

Le produit n° 32-022-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

Périodicité : mensuelle / ISSN 1715-9466

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1 800 263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 32-022-XIE).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2006. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

**Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous le titre de nous > Offrir des services aux Canadiens.

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.